



L'Édito

Un récent article de Christine Aubry de l'INRAE (1) pointe du doigt la situation préoccupante du maraîchage dans la petite couronne parisienne. En 1912, elle comptait 2500 maraîchers. En 2010, il n'en restait plus que 74. Dix ans après, un léger rebond porte leur nombre à 139. C'est certes presque le double mais on passe seulement de 1140 ha à 2040 ha soit 0,5 % des surfaces agricoles disponibles dans cette région bénie des dieux qui avait assuré au cours de l'histoire l'essor de cette capitale éloignée des ports. Grâce à un savoir-faire exceptionnel, les rendements peuvent atteindre 100 tonnes par ha. Même la moyenne de 40 à 50 tonnes reste quatre fois supérieure aux meilleures performances des céréaliers de la région.

Désormais, Paris s'approvisionne au MIN de Rungis, de légumes produits dans le Sud de l'Espagne et le Maroc, deux régions qui voient leurs ressources en eau s'amenuiser avec le réchauffement climatique. Comment en est-on arrivé à cette situation en parfaite contradiction avec les objectifs de sécurité alimentaire répétés en boucle depuis le Covid ?

L'une des causes réside dans le changement de destination des terres, longtemps très peu fiscalisé en France. La vente du foncier au départ à la retraite est un fusil à un coup qui permet certes d'améliorer les faibles pensions des agriculteurs mais qui se traduit par une artificialisation irréversible. Pour construire les pistes de l'aéroport de Roissy, 5 mètres de limon ont été retirés !

C'est surtout une conséquence de la PAC. Historiquement, les maraîchers n'ont jamais touché d'aides à l'hectare. Résultat, la France creuse son déficit. Il dépasse 5 milliards d'euros (md€) sur les sept premiers mois de 2023. C'est 1 md€ de plus que l'excédent céréalier.

Faut-il continuer à subventionner des exportations de céréales en dehors de l'UE de plus en plus concurrencées par les pays de la Mer Noire au motif de « nourrir la planète » ? Alors que nous produisons de moins en moins de fruits et légumes dont la consommation est encouragée par le corps médical et que nous importons une qualité dégradée par le nombre de kilomètres parcourus pour atteindre les consommateurs ? Ce n'est pas la nouvelle aide directe aux maraîchers qui produisent moins de 3 ha (2) qui va renverser la vapeur. Notre dépendance alimentaire en légumes comme la vive réaction du gouvernement polonais face à l'ouverture des frontières avec l'Ukraine pose le problème du rétablissement de la dimension stratégique de la PAC, oubliée depuis la chute du Mur de Berlin. Pourrait-on garder la même PAC si l'Ukraine entrait dans l'UE ? N'y a-t-il pas un risque aussi bien pour la production avicole bretonne que pour la production céréalière du Bassin parisien ?